

## Où envoyer ma cotisation ?

Christel GIROUD  
Trésorière départementale du 92



11 Rue des Eglantines  
95100 Argenteuil  
06 12 09 45 99

s2-92@snepfsu.net

www.snepfsu-versailles.net

## DES FACILITÉS D'ADHÉSION

**66 % déductibles de ses impôts** ou en crédit si non imposable

Paiement en plusieurs fois (**8 fois maxi**)

**Paiement par prélèvement automatique** à la date souhaitée (possible en 8 fois également)

Reconduction automatique tous les ans **si vous le souhaitez.**

## Pourquoi se syndiquer ?

### Défendu.e et soutenu.e

En cas de problème, le SNEP-FSU répond rapidement et apporte l'aide et le soutien nécessaire.

### Informé.e

Le SNEP-FSU informe et suit les dossiers personnels.  
Le SNEP-FSU diffuse une revue syndicale et pédagogique (contre-pied).  
Les textes officiels sont sur le site du SNEP-FSU ainsi que de nombreuses autres ressources.

### Représenté.e

Le SNEP recueille plus de 80% aux élections professionnelles.  
C'est le représentant des profs d'EPS dans toutes les instances et commissions.

### Formé.e

Le SNEP organise de nombreux stages pour agir dans son établissement et pour être plus efficace dans sa pratique professionnelle.

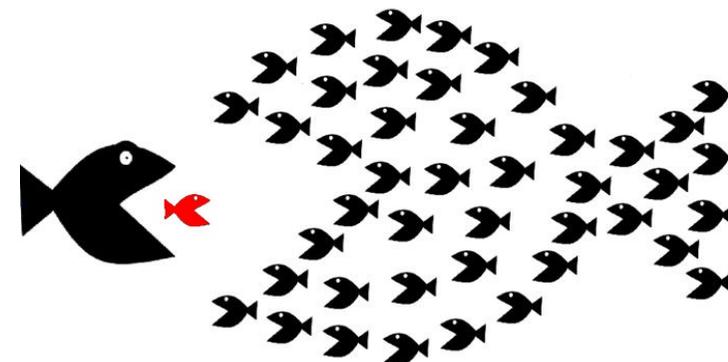
**SNEP-FSU**  
Hauts de Seine



AGIR ENSEMBLE

# 2023 - 2024

## Fiers d'être libres



## Forts d'être ensemble !

Patricia MARCHE 06 70 50 92 25

Gilles MALET 06 78 28 92 23

Christel GIROUD 06 12 09 45 99



Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante : Giroud Christel, 11 rue des Eglantines, 95100 Argenteuil

Identité		Situation professionnelle			
Date de naissance	____/____/____	<b>Etablissement d'affectation ou zone de remplacement</b>			
Nom		Code établissement			
Nom de naissance		Nom	Adresse complète		
Prénom		Echelon (ou groupe pour les retraités)			
Adresse complète		<b>Situation administrative</b> (entourez ci-dessous)			
Mail		TZR	Poste fixe	Temps partiel :	%
Téléphone fixe		Prof Sport stagiaire	Prof EPS stagiaire	Agrégé stagiaire	
Téléphone portable		Disponibilité	Congés (parental...)		

Bulletins		Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin	
Envoi des bulletins (nationaux, académiques et nationaux) du SNEP-FSU, des hors séries « Contrepiéd », des bulletins FSU « POUF », courriers divers, ...		J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et j'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi Informatique et Libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en adressant au SNEP-FSU - Service Informatique, /6 rue des Rondaux, 75020 PARIS.	
Pour les nouvelles adhésions et nouveaux adhérents, les publications et courriers sont envoyés, par défaut, par courrier à l'adresse personnelle. Pour les recevoir en version numérique ou en version papier à l'adresse de l'établissement, rendez-vous dans votre espace adhérent. <a href="https://www.snepfsu.fr/espace-membre/">https://www.snepfsu.fr/espace-membre/</a> .		Date et signature	
Pour les anciens adhérents et anciens adhérents, nous conservons les choix des années précédentes. Pour apporter des modifications, rendez-vous dans votre espace adhérent. <a href="https://www.snepfsu.fr/espace-membre/">https://www.snepfsu.fr/espace-membre/</a> .			

## Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2023-2024

Catégorie professionnelle		Catégorie/échelon										
<b>Entourez votre catégorie professionnelle</b>												
Prof EPS - Prof de sport - PCEA Agri - ENS	1	2	3	4	5/HEA1	6/HEA2	7/HEA3	8	9	10	11	
Prof EPS classe normale biadmissible	100 €	130 €	160 €	165 €	170 €	176 €	186 €	199 €	211 €	225 €	241 €	
Prof EPS Hors Classe - Prof Sport Hors Classe – PCEA Hors Cla			159 €	169 €	179 €	188 €	197 €	212 €	227 €	242 €	252 €	
Prof EPS Classe Ex. - Prof Sport Classe Ex. - PCEA Classe Ex.	249 €	223 €	239 €	256 €	273 €	288 €	294 €					
CE	249 €	263 €	277 €	297 €	319 €	331 €	348 €					
CE Hors Classe		125 €	132 €	138 €	144 €	152 €	159 €	167 €	176 €	186 €	197 €	
CE Classe Ex.		186 €	196 €	222 €	239 €							
Agrégé - CTPS		222 €	241 €	256 €	273 €	288 €	294 €					
Agrégé Hors Classe		1	2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11
Agrégé Classe Ex.		125 €	178 €	184 €	194 €	207 €	221 €	236 €	254 €	271 €	286 €	297 €
		271 €	286 €	297 €	319 €	331 €	348 €					
		1	2/HEA1	3/HEA2	4/HEA3	5/HEB1	6/HEB2	7/HEB3	8	9	10	11
		297 €	319 €	331 €	348 €	348 €	353 €	382 €				
MA et CDI : Montant du traitement mensuel brut.	Inférieur à 1001 €	→ Groupe 1	59 €	Entre 1 401 € et 1 600 €	→ groupe 4	103 €	Entre 1 801 € et 2 000 €	→ Groupe 6	133 €			
	Entre 1 001 € et 1 200 €	→ groupe 2	74 €	Entre 1 601 € et 1 800 €	→ Groupe 5	118 €	Supérieur à 2 000 €	→ Groupe 7	148 €			
	Entre 1 201 € et 1 400 €	→ groupe 3	89 €									
Prof EPS ou de sport stagiaire à l'externe	100 €	Contractuel (CDD) temps plein à l'année		44 €	Abonnement Bulletin							
Agrégé stagiaire nouvel enseignant	125 €	Etudiant contractuel alternant et autre CDD		20 €	Non syndiquables							
Congé parental - disponibilité	46 €	Congé de formation		102 €	Institutions/Associations							
		Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service.			Etudiants STAPS							
Retraité - e : Montant net de la pension mensuelle avant prélèvement à la source.	Inférieur à 1151 €	→ Groupe 1	52 €	Entre 1 601 € et 1 800 €	→ groupe 4	96 €	Entre 2 501 € et 2 700 €	→ groupe 8	150 €			
	Entre 1 151 € et 1 400 €	→ groupe 2	69 €	Entre 1 801 € et 2 050 €	-4 groupe 5	108 €	Entre 2 701 € et 2 900 €	→ groupe 9	162 €			
	Entre 1 401 € et 1 600 €	→ groupe 3	84 €	Entre 2 051 € et 2 300 €	→ groupe 6	123 €	Supérieur à 2 900 €	→ groupe 10	174 €			

### Je choisis de payer ma cotisation ...

- 1/ En ligne sur le site <https://lesite.snepfsu.fr/sujets/le-snep-fsu/adherer-pourquoi-comment/> (indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)
- 2/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) [ ] (indiquez le 1er mois de prélèvement)
- 3/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois si débuté en octobre). Remplissez le mandat ci-dessous.
 

Nombre de prélèvements	[ ]	Indiquez le 1er mois de prélèvement	[ ]
------------------------	-----	-------------------------------------	-----

SEPA	
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à renvoyer des instructions à votre banque pour débitier votre compte, et (B) votre banque à débitier votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.	
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.	
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.	
- Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Compl. d'adresse	
CP - Ville	
Code IBAN	
Code BIC	
Paielement recurrent	<input checked="" type="checkbox"/>
NE RIEN INSCRIRE ICI	→

**CREDIT D'IMPOT**

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

*Par exemple, une cotisation de 152 € ne vous coûte réellement que 51,68 €.*

Aux frais réels, l'intégralité de la cotisation est à inclure dans les frais.

MERCI DE JOINDRE UN RIB